



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-118086>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-118086**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAINTENANCE PRÉVENTIVE, CORRECTIVE ET TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION DE LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE DES BOUCHES-DU-RHONE

Description : MAINTENANCE PRÉVENTIVE, CORRECTIVE ET TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION DE LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE DES BOUCHES-DU-RHONE

Identifiant de la procédure : b8204118-a574-4228-b3bf-87bef5a8734b

Identifiant interne : AOO N°25.746.08.

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot est un accord-cadre mono-attributaire, passé en application des articles L.2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il s'agit d'accords-cadres mixtes avec une partie forfaitaire s'agissant de la maintenance préventive et une partie unitaire qui donnera lieu soit à l'émission de bons de commande s'agissant de la maintenance corrective et des travaux d'amélioration ou de remplacement soit à la conclusion de marchés subséquents s'agissant des travaux d'amélioration ou de remplacement non prévus dans l'annexe 5 de l'Acte d'Engagement. Les accords-cadres sont prévus sans minimums et avec des montants maximums annuels pour la partie unitaire.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront exécutées sur les différents sites de la CPCAM répartis sur le territoire des Bouches-du-Rhône. Les adresses de chacun des sites sont précisées par lot à l'article 1 du CCTP ainsi qu'à l'annexe 7 du CCTP.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,400,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'attention des candidats est portée sur le fait que la procédure est passée par la CPAM des Bouches-du-Rhône, qui n'est pas un organisme de droit public mais un organisme de droit privé chargé d'une mission de service public. Pour chaque lot une visite sur site est obligatoire, les sites à visiter par lot ainsi que les modalités d'organisation des visites figurent à l'article 5-2 Règlement de la Consultation (RC) pièce du DCE. Conformément aux dispositions de l'article 3.1 du CCAP, le titulaire de l'accord-cadre est seul habilité pour la réalisation des opérations de maintenance préventive et corrective des installations thermiques (dépannage compris). Ces prestations ne peuvent faire l'objet d'aucune sous-traitance.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Biens administrés par un liquidateur :

Faillite :

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

État de cessation d'activités :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MAINTENANCE POUR LES SITES DU CAV ET DU CEIR

Description : PRESTATIONS DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE, CORRECTIVE ET TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION POUR LES SITES DU CAV ET DU CEIR. Le montant maximum annuel pour la partie unitaire de l'accord-cadre (bons de commande et marchés subséquents) est de 100 000 euros HT pour le lot n°1.

Identifiant interne : AOO N°25.746.08 - Lot n°1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les adresses de deux sites concernés par le présent lot sont précisées à l'article 1 du CCTP ainsi qu'à l'annexe 7 du CCTP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 01/04/2026 (pour chaque lot) ou à compter de sa notification si elle intervient ultérieurement. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois (3). La durée de chaque période de reconduction est de douze (12) mois. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de quarante-huit (48) mois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un marché susceptible de renouvellement en raison du caractère récurrent des prestations, au stade du lancement de la présente consultation : Octobre 2029.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mixte avec une partie forfaitaire s'agissant de la maintenance préventive et une partie unitaire qui donnera lieu soit à l'émission de bons de commande s'agissant de la maintenance corrective et des travaux d'amélioration ou de remplacement soit à la conclusion de marchés subséquents s'agissant des travaux d'amélioration ou de remplacement non prévus dans l'annexe 5 de l'Acte d'Engagement. Pour la partie unitaire, l'accord-cadre est prévu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 100 000 € HT.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : - Titre d'habilitation électrique pour le personnel intervenant (BR minimum ou équivalent) - Attestation d'aptitude à la manipulation de fluides frigorigènes

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère n° 1 - Prix des prestations : 55%

Description : Critère n° 1 - Prix des prestations : 55% Coût total analysé par l'addition du montant forfaitaire annuel total du lot renseigné à l'annexe 3 de l'Acte d'Engagement (en Euros TTC) auquel s'ajoute le montant total TTC du DQE (Annexe 7 à l'Acte d'Engagement) pour les prestations à bon de commande ainsi que le montant total d'un chantier type non communiqué aux candidats.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°2 - Valeur technique : 45 %

Description : Critère n°2 - Valeur technique : 45 % Le critère valeur technique est décomposé comme suit : 2.1 - Qualité et compétences des intervenants dédiés à l'exécution : 15 % 2.2 - Cohérence technique de l'offre de maintenance préventive au regard du nombre d'heures par immeuble proposé : 15% 2.3-Qualité de la procédure de gestion des visites, des pannes, des moyens techniques et contrôle du suivi d'exécution et de restitution : 10% 2.4 - Qualité de la démarche en matière de développement durable en lien avec l'exécution des prestations : 5%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 30/11/2025 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Système de questions réponses proposé par la plateforme de dématérialisation Profil acheteur PLACE

URL : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/12/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Le financement du marché est assuré par les fonds propres de la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Sur le fondement des articles 14411 à 14413 du Code de Procédure Civile, des articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009515 du 7 mai 2009, articles 2 et 3 du décret n°20091456 du 27 novembre 2009, il existe deux types de référés en matière de marchés publics qui peuvent être actionnés par les requérants : avant la conclusion du contrat, le référé précontractuel # après la notification du marché, le référé contractuel.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Judiciaire de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui traite les offres : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : MAINTENANCE POUR LES SITES DE SALENGRO ET DU PATIO

Description : PRESTATIONS DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE, CORRECTIVE ET TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION POUR LES SITES DE SALENGRO ET DU PATIO. Le montant maximum annuel pour la partie unitaire de l'accord-cadre (bons de commande et marchés subséquents) est de 100 000 euros HT pour le lot n°2.

Identifiant interne : AOO N°25.746.08 - Lot n°2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Pour le présent lot les adresses des deux sites concernés sont précisées à l'article 1 du CCTP ainsi qu'à l'annexe 7 du CCTP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 01/04/2026 (pour chaque lot) ou à compter de sa notification si elle intervient ultérieurement. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois (3). La durée de chaque période de reconduction est de douze (12) mois. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de quarante-huit (48) mois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un marché susceptible de renouvellement en raison du caractère récurrent des prestations, au stade du lancement de la présente consultation : Octobre 2029.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mixte avec une partie forfaitaire s'agissant de la maintenance préventive et une partie unitaire qui donnera lieu soit à l'émission de bons de commande s'agissant de la maintenance corrective et des travaux d'amélioration ou de remplacement soit à la conclusion de marchés subséquents s'agissant des travaux d'amélioration ou de remplacement non prévus dans l'annexe 5 de l'Acte d'Engagement. Pour la partie unitaire, l'accord-cadre est prévu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 100 000 € HT.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : - Titre d'habilitation électrique pour le personnel intervenant (BR minimum ou équivalent) - Attestation d'aptitude à la manipulation de fluides frigorigènes

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère n°1 - Prix des prestations : 55%

Description : Critère n°1 - Prix des prestations : 55% Coût total analysé par l'addition du montant forfaitaire annuel total du lot renseigné à l'annexe 3 de l'Acte d'Engagement (en Euros TTC) auquel s'ajoute le montant total TTC du DQE (Annexe 7 à l'Acte d'Engagement) pour les prestations à bon de commande ainsi que le montant total d'un chantier type non communiqué aux candidats.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°2 - Valeur technique : 45 %

Description : Critère n°2 - Valeur technique : 45 % Le critère valeur technique est décomposé comme suit : 2.1 - Qualité et compétences des intervenants dédiés à l'exécution : 15 % 2.2 - Cohérence technique de l'offre de maintenance préventive au regard du nombre d'heures par immeuble proposé : 15% 2.3-Qualité de la procédure de gestion des visites, des pannes, des moyens techniques et contrôle du suivi d'exécution et de restitution : 10% 2.4 - Qualité de la démarche en matière de développement durable en lien avec l'exécution des prestations : 5%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 30/11/2025 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Système de questions réponses proposé par la plateforme de dématérialisation Profil acheteur PLACE

URL : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/12/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Le financement du marché est assuré par les fonds propres de la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Sur le fondement des articles 14411 à 14413 du Code de Procédure Civile, des articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009515 du 7 mai 2009, articles 2 et 3 du décret n°20091456 du 27 novembre 2009, il existe deux types de référés en matière de marchés publics qui peuvent être actionnés par les requérants : avant la conclusion du contrat, le référé précontractuel ; après la notification du marché, le référé contractuel.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Judiciaire de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui traite les offres : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : MAINTENANCE POUR LES SITES DE MARSEILLE (HORS CAV, CEIR, SALENGRO ET PATIO) ET PLAN DE CUQUES

Description : PRESTATIONS DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE, CORRECTIVE ET TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION POUR LES SITES DE MARSEILLE (HORS CAV, CEIR, SALENGRO ET PATIO) ET PLAN DE CUQUES. Le montant maximum annuel pour la partie unitaire de l'accord-cadre (bons de commande et marchés subséquents) est de 200 000 euros HT pour le lot n°3.

Identifiant interne : AOO N°25.746.08 - Lot n°3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Pour le présent lot les adresses des quatorze sites concernés sont précisées à l'article 1 du CCTP ainsi qu'à l'annexe 7 du CCTP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 01/04/2026 (pour chaque lot) ou à compter de sa notification si elle intervient ultérieurement. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois (3). La durée de chaque période de reconduction est de douze (12) mois. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de quarante-huit (48) mois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un marché susceptible de renouvellement en raison du caractère récurrent des prestations, au stade du lancement de la présente consultation : Octobre 2029.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mixte avec une partie forfaitaire s'agissant de la maintenance préventive et une partie unitaire qui donnera lieu soit à l'émission de bons de commande s'agissant de la maintenance corrective et des travaux d'amélioration ou de remplacement soit à la conclusion de marchés subséquents s'agissant des travaux d'amélioration ou de remplacement non prévus dans l'annexe 5 de l'Acte d'Engagement. Pour la partie unitaire, l'accord-cadre est prévu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 200 000 Euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : - Titre d'habilitation électrique pour le personnel intervenant (BR minimum ou équivalent) - Attestation d'aptitude à la manipulation de fluides frigorigènes

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère n° 1-Prix des prestations : 55%

Description : Critère n° 1-Prix des prestations : 55% Coût total analysé par l'addition du montant forfaitaire annuel total du lot renseigné à l'annexe 3 de l'Acte d'Engagement (en € TTC) auquel s'ajoute le montant total TTC du DQE (Annexe 7 à l'Acte d'Engagement) pour les prestations à bon de commande ainsi que le montant total d'un chantier type non communiqué aux candidats.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°2 - Valeur technique : 45 %

Description : Critère n°2 - Valeur technique : 45 % Le critère valeur technique est décomposé comme suit : 2.1 - Qualité et compétences des intervenants dédiés à l'exécution : 15 % 2.2 - Cohérence technique de l'offre de maintenance préventive au regard du nombre d'heures par immeuble proposé : 15% 2.3-Qualité de la procédure de gestion des visites, des pannes, des moyens techniques et contrôle du suivi d'exécution et de restitution : 10% 2.4 - Qualité de la démarche en matière de développement durable en lien avec l'exécution des prestations : 5%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 30/11/2025 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Système de questions réponses proposé par la plateforme de dématérialisation Profil acheteur PLACE

URL : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/12/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Le financement du marché est assuré par les fonds propres de la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Sur le fondement des articles 14411 à 14413 du Code de Procédure Civile, des articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009515 du 7 mai 2009, articles 2 et 3 du décret n°20091456 du 27 novembre 2009, il existe deux types de référés en matière de marchés publics qui peuvent être actionnés par les requérants : avant la conclusion du contrat, le référé précontractuel ; après la notification du marché, le référé contractuel.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Judiciaire de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui traite les offres : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : MAINTENANCE POUR LES SITES SITUES SUR LE DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE (HORS MARSEILLE ET PLAN DE CUQUES)

Description : PRESTATIONS DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE, CORRECTIVE ET TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION POUR LES SITES SITUES SUR LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE (HORS MARSEILLE ET PLAN DE CUQUES). Le montant maximum annuel pour la partie unitaire de l'accord-cadre (bons de commande et marchés subséquents) est de 200 000 euros HT pour le lot n°4.

Identifiant interne : AOO N°25.746.08 - Lot n°4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Pour le présent lot les adresses des quinze sites concernés sont précisées à l'article 1 du CCTP ainsi qu'à l'annexe 7 du CCTP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 01/04/2026 (pour chaque lot) ou à compter de sa notification si elle intervient ultérieurement. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois (3). La durée de chaque période de reconduction est de douze (12) mois. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de quarante-huit (48) mois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Il s'agit d'un marché susceptible de renouvellement en raison du caractère récurrent des prestations, au stade du lancement de la présente consultation : Octobre 2029.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mixte avec une partie forfaitaire s'agissant de la maintenance préventive et une partie unitaire qui donnera lieu soit à l'émission de bons de commande s'agissant de la maintenance corrective et des travaux d'amélioration ou de remplacement soit à la conclusion de marchés subséquents s'agissant des travaux d'amélioration ou de remplacement non prévus dans l'annexe 5 de l'Acte d'Engagement. Pour la partie unitaire, l'accord-cadre est prévu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 200 000 Euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : - Titre d'habilitation électrique pour le personnel intervenant (BR minimum ou équivalent) - Attestation d'aptitude à la manipulation de fluides frigorigènes

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère n°1 - Prix des prestations : 55%

Description : Critère n°1 - Prix des prestations : 55% Coût total analysé par l'addition du montant forfaitaire annuel total du lot renseigné à l'annexe 3 de l'Acte d'Engagement (en € TTC) auquel s'ajoute le montant total TTC du DQE (Annexe 7 à l'Acte d'Engagement) pour les prestations à bon de commande ainsi que le montant total d'un chantier type non communiqué aux candidats.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°2 - Valeur technique : 45 %

Description : Critère n°2 - Valeur technique : 45 % Le critère valeur technique est décomposé comme suit : 2.1 - Qualité et compétences des intervenants dédiés à l'exécution : 15 % 2.2 - Cohérence technique de l'offre de maintenance préventive au regard du nombre d'heures par immeuble proposé : 15% 2.3-Qualité de la procédure de gestion des visites, des pannes, des moyens techniques et contrôle du suivi d'exécution et de restitution : 10% 2.4 - Qualité de la démarche en matière de développement durable en lien avec l'exécution des prestations : 5%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 30/11/2025 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Système de questions réponses proposé par la plateforme de dématérialisation Profil acheteur PLACE

URL : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/12/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Le financement du marché est assuré par les fonds propres de la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Sur le fondement des articles 14411 à 14413 du Code de Procédure Civile, des articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009515 du 7 mai 2009, articles 2 et 3 du décret n°20091456 du 27 novembre 2009, il existe deux types de référés en matière de marchés publics qui peuvent être actionnés par les requérants : avant la conclusion du contrat, le référé précontractuel ; après la notification du marché, le référé contractuel.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Judiciaire de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Organisation qui traite les offres : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CPCAM BOUCHES-DU-RHONE

Numéro d'enregistrement : 78288573500020

Adresse postale : 56 Chemin Joseph Aiguier Centre administratif de Valmante

Ville : Marseille

Code postal : 13009

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Département Achats et Marchés

Adresse électronique : 521.dpt.juridique.cpam-marseille@assurance-maladie.fr

Téléphone : 0491387501

Adresse internet : <https://www.ameli.fr/bouchesdurhone/assure>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Judiciaire de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130111200776

Adresse postale : 6 rue Joseph Autran

Ville : Marseille

Code postal : 13006

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : tj-marseille@justice.fr

Téléphone : 04 91 15 50 50

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 67fda9c3-7b0d-49ff-a7a6-ccde17dc0c29 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/10/2025 à 13:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/10/2025